RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES
RAPPORT ANNUEL 1995

PARC OLYMPIQUE
MONTRÉAL

101-04234/

Montréal, le 1er mars 1996

Monsieur Serge Ménard
Ministre d'État à la Métropole
et responsable de la Régie des installations olympiques
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration, il m'est agréable de vous présenter ce vingtième rapport annuel de la Régie des installations olympiques.

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 28 de la Loi sur la Régie des installations olympiques et reflète les activités réalisées au Parc olympique au cours de l'exercice financier 1994-1995, soit du 1er novembre 1994 au 31 octobre 1995.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président par intérim du Conseil d'administration,

Benoît Michel

Benoît Michel

MISSION DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

« La Régie des installations olympiques entend gérer le Parc olympique de façon économique et en faire une véritable Cité du sport, du loisir et de l'environnement, intégrant les diverses composantes des connaissances et de l'activité humaines en offrant au monde une vitrine unique de la créativité, du savoir-faire et de l'entrepreneurship des Québécoises et des Québécois. »

(Proposition adoptée par le Conseil d'administration le 14 août 1990)

SOMMAIRE

Le message du président 4

Bilan des activités

La programmation 7
- Activités dans le Stade
- Activités touristiques
- Centre sportif et aires extérieures

Le soutien à la programmation 8
- Services à la clientèle
- Services administratifs
- Le Village olympique
- Regroupement Loisir Québec
- La politique linguistique de la Régie des installations olympiques

La gestion des ressources humaines 11

La gestion des installations 11

Les résultats de fonctionnement 12

Les états financiers 15
- Rapport des vérificateurs
- Fonds d'exploitation
- Fonds de construction
- Notes complémentaires
- Fonds spécial olympique

La vocation sociale de la Régie 30

Les membres du Conseil d'administration et les membres de la direction 31

Le personnel de la Régie des installations olympiques 32

M. Benoit Michel
Président par intérim
du Conseil
d'administration

Avec la fin de l'exercice financier 1994-1995 s'achève la vingtième année d'existence de la Régie des installations olympiques.

Les changements importants apportés au Conseil d'administration, les décisions majeures au sujet du remplacement de la toiture du Stade, l'émergence de plusieurs nouveaux produits destinés à une clientèle grandissante, une rationalisation budgétaire d'envergure et la conversion en devises canadiennes de la dette à long terme qui avait été contractée en dollars américains ont dominé la vie de la Régie au cours de cet exercice.

En plus du soussigné à qui on a proposé d'assumer, par intérim, la présidence du Conseil d'administration de la Régie à la suite du départ de M. Pierre Bibeau, quatre nouveaux administrateurs ont accepté l'invitation de la Ministre Rita Dionne-Marsolais à siéger au sein de la Régie. Il s'agit de M^me^ Michèle Poirier, M. Jean-Marc Chouinard, M. André D. Godbout et de M. Alain Riendeau. M. Adrien Berthiaume poursuit son mandat jusqu'en 1997. Toutes ces personnes apportent au Conseil expertise et dévouement; je les en remercie.

D'autre part, M. Jean-Pierre Payette, trésorier et vice-président à l'Administration, assume depuis le 17 juin 1995 le rôle de directeur général par intérim.

Soucieuse de satisfaire les attentes et les besoins d'une clientèle nombreuse et à juste titre exigeante, la Régie a poursuivi avec succès ses efforts de marketing et de développement en 1995 en introduisant plusieurs nouveaux produits et services dans l'ensemble déjà vaste qui constitue la programmation du Parc olympique. Cela s'est traduit notamment par une augmentation marquée des achalandages dans tous nos secteurs d'activité, et ce particulièrement au plan des activités touristiques pour lesquelles la Régie a connu sa meilleure performance des trois dernières années et l'une des meilleures de toute l'industrie touristique montréalaise.

Il en fut de même du Stade, qui était déjà l'un des plus occupés en Amérique, et qui a été utilisé pendant 231 jours en 1994-1995.

L'économie continue de faire subir au Gouvernement et à ses organismes des pressions soutenues auxquelles la Régie n'échappe pas. C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration a décidé qu'un exercice majeur de rationalisation budgétaire devait être enclenché immédiatement afin de réduire, substantiellement et graduellement, le déficit d'exploitation; cet exercice doit se faire dans la double perspective d'une productivité accrue et du maintien, voire du développement des produits et services de qualité qui ont toujours caractérisé l'entreprise. C'est pourquoi la Régie entreprendra sous peu une démarche de planification stratégique marketing visant ultimement à ajuster l'expression de la mission aux nouvelles conditions et réalités du marché et des clientèles.

Il y a lieu d'autre part de souligner une transaction financière intervenue le 31 octobre 1995 qui a permis à la Régie, par le biais du Fonds consolidé du gouvernement du Québec, de convertir sa dette à long terme, établie en devises américaines, en dollars canadiens. Cette transaction assure la Régie de ne plus subir de perte de change; elle s'avère d'autant plus importante que l'augmentation de la dette au cours des dernières années découle de la fluctuation du dollar en regard de la devise américaine.

En novembre 1994, la ministre responsable de la Régie ordonnait de suspendre les travaux relatifs à la réalisation du remplacement de la toiture du Stade et demandait à la Régie de former un Comité aviseur ayant pour mandat de « faire des recommandations sur le remplacement au meilleur coût du système de toiture actuelle du Stade par un système de toiture qui possède les qualités esthétiques de celle-ci tout en offrant de meilleures performances aux plans de la faisabilité, de la sécurité et de la durabilité, en tenant compte de la mission sportive du Stade tout en favorisant l'amélioration de sa polyvalence afin de maximiser son utilisation par la tenue d'activités. »

Mis sur pied le 27 février 1995, ce Comité a tenu une vingtaine de réunions. Son rapport final sera soumis à l'attention du Conseil d'administration au printemps 1996. Dans le cadre du mandat qui lui a été confié, le Comité devait notamment « évaluer et valider, à la lumière des critères de performance, du guide technique et des autres exigences requises, les solutions déjà étudiées par la Régie. »

Dans la première étape de ses travaux, le Comité a donc examiné et validé le concept de toiture métallique précédemment retenu par la Régie. Pour l'instant, il en conclut que :

- un certain nombre de questions identifiées par le Comité sont encore sans réponse, et cela nécessiterait des travaux de recherche en ingénierie de l'ordre d'un million de dollars sur une période d'environ un an;
- des coûts additionnels seraient à prévoir pour sa réalisation;
- ce concept demeure une option valable pour fins de comparaison avec d'autres solutions de remplacement.

Les présents travaux du Comité aviseur sont orientés vers l'étude de solutions alternatives au remplacement de la toiture actuelle dont, entre autres, la conception d'une nouvelle toiture avec toile structurale améliorée, ou encore, une rénovation majeure de la toiture existante. Ces différents projets potentiels feront l'objet de discussions au Conseil d'administration. D'autre part, et afin de prolonger la durée de vie utile de la toiture actuelle, le Comité étudiera prochainement les recommandations faites à la Régie par une firme externe quant aux travaux de réparation et de renforcement qu'il y aurait lieu d'effectuer.

Je remercie chaleureusement celles et ceux qui ont apporté à la Régie des installations olympiques leur appui et leur support constant: les administrateurs, les clients-utilisateurs, le public et tout le personnel.

Le président par intérim du Conseil d'administration,

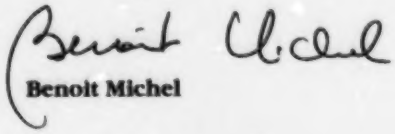

Benoit Michel

LISTE DES ÉVÉNEMENTS DU 1ER NOVEMBRE 1994 AU 31 OCTOBRE 1995

Événement	Lieu	Date de l'événement	Jours d'activités	Jours entrée/sortie	Total
		1994			
GMC Motor Spectacular	Stade	5-6 novembre	2	2	4
Foire des marchands	Stade	9-13 novembre	5	2	7
Super Salon sports et plein air	Stade	24-27 novembre	7	4	11
Rencontre des maîtres	Centre sportif	26-27 novembre	2	-	2
Rolling Stones	Stade	5-6 décembre	2	7	9
Opération Nez Rouge	Arrêt court et vestiaire de la rotonde	8-31 décembre	24	-	24
Aligne tes patins sur le Stade	Stade	26 décembre-2 janvier	8	4	12
		1995			
Salon international de l'auto de Montréal	Stade	12-22 janvier	11	8	19
ExpoNautique internationale de Montréal	Stade	3-12 février	10	6	16
ExpoNautique internationale de Montréal	Centre sportif	3-12 février	10	-	10
Dîner bénéfice - Société d'arthrite	Stade	8 février	1	-	1
Salon national de l'habitation	Stade	24 février-5 mars	10	10	20
Salon des véhicules récréatifs	Stade	9-12 mars	4	2	6
Salon international Pepsi Jeunesse	Stade	31 mars-9 avril	10	3	13
Compétition de natation Bout de chou	Centre sportif	22-23 avril	2	-	2
Baseball	Stade	2-8 mai	7	15	22
Baseball	Stade	16-17 mai	2	-	2
Invitation du Parc olympique	Centre sportif	19-21 mai	2	7	9
Fraternité des policiers	Stade	19-20 mai	1	1	2
Baseball	Stade	22 mai-1er juin	11	-	11
Gala Chambre de commerce de l'Est de Montréal	Stade	2 juin	2	1	3
Dîner Générations	Stade	9 juin	1	1	2
Baseball	Stade	13-15 juin	3	-	3
Baseball	Stade	19-21 juin	3	-	3
Baseball	Stade	23-25 juin	3	-	3
Compétition de natation Coupe Esso II	Centre sportif	7-9 juillet	3	-	3
Baseball	Stade	12-20 juillet	9	-	9
Baseball	Stade	27 juillet-2 août	7	-	7
Baseball	Stade	4-7 août	4	-	4
Baseball	Stade	18-27 août	10	-	10
Baseball	Stade	8-13 septembre	6	-	6
Baseball	Stade	15-17 septembre	3	-	3
Motocross Valvoline de Montréal	Stade	23 septembre	1	5	6
Baseball	Stade	28 sept.-1er octobre	4	-	4
Soirée Black and Blue	Stade	8-9 octobre	2	2	4
Compétition IGLA	Centre sportif	6-7-8 octobre	3	-	3

M. Jean-Pierre Payette
Directeur général
par intérim

Le personnel de la Régie des installations olympiques n'a ménagé aucun effort en 1995 pour continuer d'offrir au public et à tous ceux qui utilisent nos installations des produits et services de grande qualité et pour accroître sensiblement la fréquentation du Parc olympique.

C'est donc avec fierté que je vous invite à lire ce rapport annuel, le vingtième de la Régie des installations olympiques, dans lequel sont mises en relief les principales réalisations des diverses unités administratives de la Régie. Ces résultats témoignent de l'excellent travail et de la contribution individuelle et collective de tous les employés de la Régie. Je leur exprime mon appréciation et les remercie de leur collaboration soutenue. Je remercie également mes collègues de la direction qui ont su m'apporter tout leur support au cours de ces mois d'intérim.

Aux administrateurs qui se sont joints à nous au cours du dernier exercice, je sais que, tout comme nous, vous avez développé le *goût* de la Régie. Il s'agit d'un organisme important, un outil économique et touristique hors pair dont les réussites demeurent trop souvent dans l'ombre de quelques malheureux déboires techniques. Il faut que le gouvernement du Québec utilise pleinement notre potentiel de développement et je compte sur votre appui pour nous aider à continuer notre démarche en ce sens.

LA PROGRAMMATION

Activités dans le Stade

Malgré que les activités reliées au sport professionnel aient subi les contrecoups de la grève du baseball qui a amputé la saison régulière de neuf parties en début de saison, le Stade aura connu une excellente performance en 1995 avec ses 231 jours d'occupation, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente.

De ce nombre, le Stade fut occupé pendant 144 journées, soit six de plus qu'en 1994, par diverses activités commerciales et de loisir. Bien que modeste à première vue, cette augmentation est importante si l'on considère qu'il n'y a que 151 jours disponibles au Stade hormis la saison de baseball.

De nouveaux événements que nous avons introduits en 1994-1995, tels que la transformation du Stade en vaste piste de patinage à roues alignées pendant la période des Fêtes et la venue de la *Foire des marchands* ont certes contribué positivement à ces bons résultats.

Notre défi d'occuper le Stade à son plein potentiel est donc bien engagé sur la voie de la réussite.

Fréquentation totale du Parc olympique au cours des trois dernières années

Fréquentation totale du Stade au cours des trois dernières années

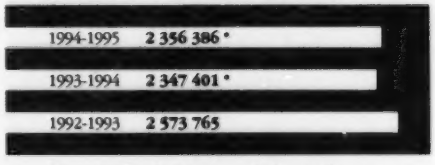

* Annulation de 29 parties de baseball à cause de la grève des joueurs des ligues majeures en 1993-1994 et de 9 parties en 1994-1995.

Activités touristiques

La Tour de Montréal et l'ensemble des services dispensés dans son environnement ont accueilli en 1995 plus de 436 000 touristes et visiteurs, malgré les inconvénients consécutifs à la fermeture temporaire du Biodôme pendant trois mois en raison de la grève des cols bleus de la Ville de Montréal.

Cette bonne performance, l'une des meilleures de toute l'industrie touristique montréalaise, est due en bonne part à des efforts accrus de promotion, à l'introduction de nouveaux forfaits avantageux en synergie avec d'autres sites touristiques et à

la mise en marché de nouveaux produits touristiques tels que: la présentation d'expositions du Musée de la civilisation (Québec) au sommet de la Tour, les tours d'hélicoptère, l'exposition *Lego - Le monde des pirates -* et le spectacle *Montréal...Voilà!*

Occupation du Stade olympique au cours des trois dernières années (en jours)

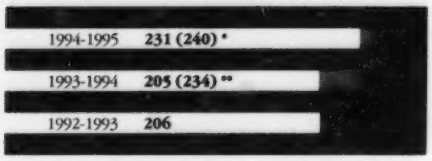

* Sans l'annulation de 9 parties de baseball, l'occupation aurait été de 240 jours.
** Sans l'annulation de 29 parties de baseball, l'occupation aurait été de 234 jours.

Il m'est particulièrement agréable à cet égard de signaler que *Montréal...Voilà!* a été honoré par l'ensemble de l'industrie touristique montréalaise en remportant le Prix Ulysse de l'innovation touristique décerné lors du Gala du Tourisme et des Ambassadeurs de Grands Congrès. La catégorie « Innovation touristique » récompense un candidat qui a accompli une performance hors du commun dans la création, le développement ou l'application d'un nouveau service, produit ou concept touristique dans sa région.

Le Centre sportif et les aires extérieures

La fréquentation du Centre sportif a aussi continué de croître en 1995. Son achalandage annuel atteint maintenant plus de 292 000 participants.

La qualité reconnue de ce Centre n'a de cesse de s'améliorer au cours des ans. Ainsi, la relocalisation des activités de conditionnement physique dans l'ancienne cafétéria du Centre, l'agrandissement de la salle de musculation et l'acquisition récente de nouveaux équipements sportifs auront favorisé grandement cette croissance et l'amélioration continue de la qualité du service à la clientèle.

D'autres anciens plateaux de musculation y ont par ailleurs été reconvertis afin de permettre d'accueillir des groupes supplémentaires aux *Journées sportives* et d'offrir de nouvelles activités, notamment des fêtes d'enfants et un programme d'activités spécialisées destiné aux garderies.

LE SOUTIEN À LA PROGRAMMATION

Les services à la clientèle

Dans un contexte économique difficile comme celui que nous connaissons, le défi de toujours mieux servir notre clientèle prend tout son sens. Je reconnais à cet égard les efforts notoires des gestionnaires et de leurs équipes qui ont su se dépasser pour assurer à notre clientèle des services de première qualité de façon responsable.

Fréquentation totale des services touristiques au cours des trois dernières années

C'est dans cette perspective que s'est poursuivi tout au long de l'année notre programme d'amélioration destiné au personnel, régulier et occasionnel, affecté aux opérations. Les employés occasionnels ont reçu un programme de formation concernant les procédures d'évacuation en cas d'urgence. D'autres programmes de formation, dont un cours sur les services à la clientèle, sont présentement en élaboration et seront dispensés prochainement.

Au plan technique, la direction de la Billetterie et de l'accueil est maintenant en mesure d'effectuer des paiements directs avec cartes de crédit ou de débit. Ce service nous permet de réduire le temps de traitement des transactions, de réduire le risque d'erreur et bien sûr, d'améliorer le service à la clientèle.

La direction de la Sécurité a, pour sa part, complété la dernière phase de son plan directeur. La formation relative au plan d'évacuation en cas d'urgence s'y est poursuivie et l'ensemble des panneaux de signalisation de ce plan ont été remplacés par des nouveaux plans mieux adaptés. Quant à la revitalisation des équipements, 95 % des travaux sont maintenant complétés; ces outils nous permettront de gérer la sécurité du Parc olympique d'une manière plus moderne et plus efficace.

Notons finalement que la direction des Stationnements a amélioré l'accès à ces derniers de manière à le rendre plus efficace et plus rapide. Elle a également amélioré le processus de rotation des véhicules de façon à permettre une meilleure accessibilité des stationnements pendant les événements.

Les services administratifs

Les services administratifs de la Régie fournissent aux gestionnaires les ressources et services nécessaires pour l'exécution de leur tâche dans les meilleures conditions et au meilleur coût. Ils comprennent notamment: le service du Budget, la Comptabilité et le Contrôle des revenus, les Services auxiliaires et les Systèmes d'information de gestion. Ces services relèvent du trésorier et vice-président à l'Administration. Cette vice-présidence assume également la gestion du Village olympique.

Le service des Achats, celui de la Gestion des documents et celui du Contentieux, ainsi que la direction des Ressources humaines relèvent pour leur part du Secrétaire et chef du Contentieux.

L'implantation antérieure des nouveaux systèmes informatisés de gestion ainsi que le nouveau système de messagerie vocale ont notamment permis une restructuration des Services auxiliaires et une rationalisation importante des coûts de services et fournitures. Ces systèmes ont entre autres permis de réduire la valeur des inventaires des pièces de rechange et des fournitures de bureau, entraînant des économies annuelles récurrentes de l'ordre de 70 000 $.

Les services comptables ont consacré beaucoup d'effort à la fin des activités de la Société conjointe RIO/Expos de même qu'à l'implantation des nouveaux terminaux de vente à accès direct dans les différents points de vente de la Régie.

Des mandats ont par ailleurs été confiés à trois firmes externes pour: la vérification des taxes à la consommation versées par la Régie, la facturation émise par la CSST et l'appréciation des coûts d'énergie électrique par la vérification de la facturation d'Hydro-Québec et l'examen des mesures d'économie d'énergie.

Par ailleurs, la direction des Systèmes d'information de gestion a poursuivi en 1995 l'implantation de plusieurs projets majeurs d'informatisation: nouvelles versions des applications pour la gestion des immeubles au Village, pour l'entretien planifié et pour les approvisionnements; installation de batteries sur les principales composantes du réseau et installation de serveurs corporatifs de relève; mise en application du système de réquisition électronique qui sera généralisé à l'ensemble des unités administratives en 1996.

Le Village olympique

Le taux de vacance du Village olympique a été ramené de 4,5 % à 1,4 % durant l'année malgré les difficultés que connaît l'immobilier dans le domaine de la location résidentielle. L'élargissement des heures d'ouverture du bureau de location, l'aménagement d'un appartement modèle, la sécurité et l'entretien préventif continu du complexe sont autant de facteurs qui attirent la clientèle au Village. D'autre part, l'acquisition de nouveaux équipements récréatifs et sportifs démontre bien le souci que porte l'administration au bien-être de ses résidants.

La dernière phase du projet d'installation des nouveaux ancrages des parapets des balcons et coursives est en cours de réalisation; l'implantation d'un nouveau système de gestion technique informatisé a débuté par l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans les stationnements intérieurs; enfin, plusieurs locaux furent transformés en entrepôts loués à notre clientèle résidentielle et commerciale.

Une gestion énergique, des réaménagements générant de nouvelles sources de revenus et un contrôle serré des dépenses ont permis un maintien de la rentabilité du Village.

Regroupement Loisir Québec

Le Regroupement Loisir Québec, le plus important locataire permanent du Parc olympique de Montréal, est un organisme privé, sans but lucratif, qui regroupe, sur une base volontaire, plus de cent organismes nationaux de loisir et de sport. Il abrite au Parc olympique de Montréal, défini comme la Cité du loisir, du sport et de l'environnement, leurs sièges sociaux et fournit des services à près de 500 personnes à l'emploi de ces organismes. Les secteurs culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif, sport et tourisme sont les grandes sphères d'activités du Regroupement Loisir Québec.

Par leurs interventions, les organismes nationaux de loisir et de sport et leurs membres apportent une contribution directe à la qualité de vie de plus de 3,5 millions de citoyens de toutes les régions, donnent de l'emploi à plus de 10 000 personnes, injectent plus de 300 millions de dollars dans l'économie québécoise et soutiennent l'engagement de plus de 250 000 bénévoles dont la contribution annuelle estimée dépasse le demi-milliard de dollars.

En favorisant le développement personnel et collectif et en contribuant, de façon active et constructive, à la santé et à l'épanouissement de la population, les organismes nationaux de loisir et de sport et leurs membres occupent une place importante dans l'environnement social québécois et assurent un rayonnement accru au Parc olympique de Montréal.

Quelques exemples :

- la Fédération québécoise de hockey sur glace;
- la Fédération de baseball amateur du Québec;
- la Fédération québécoise de tennis;
- les Scouts du Québec;
- le Conseil de développement du loisir scientifique (qui s'occupe des *Petits Débrouillards*);
- la Fédération de l'Âge d'Or du Québec.

La politique linguistique de la Régie

La Régie se fait un point d'honneur, depuis plusieurs années déjà, d'appliquer une politique linguistique soucieuse du respect de la langue française, et ce, dans ses communications internes autant qu'externes.

La lettre que faisait parvenir la présidente de l'Office de la langue française au directeur général de la Régie en juillet 1995 reconnaît cet état de fait :
« (...) Votre politique et son mode de diffusion à tout le personnel sont un exemple à suivre pour les autres organismes de l'Administration publique. (...) Dans le cadre de l'étude demandée par le premier ministre, votre réalisation comptera sûrement parmi les mesures à faire connaître et à recommander. »

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Conformément à son plan d'action en matière de rationalisation des ressources humaines, la direction des Ressources humaines s'est assurée que soient atteints au 31 décembre 1995 les objectifs établis par ce plan de rationalisation.

Au plan des relations de travail, des négociations ont été entreprises avec les principaux syndicats en vue du renouvellement des conventions collectives échues depuis juin 1995. D'autre part, un processus d'arbitrage déterminera les conditions de travail des employés du funiculaire et de ceux des stationnements. Ces deux groupes d'employés négocient une première convention collective.

Au plan de la formation, des cours spécialisés furent donnés aux électriciens et les nouveaux usagers des logiciels WordPerfect et Excel furent formés à l'utilisation de ces logiciels.

La direction a également complété l'élaboration d'un manuel didactique qui permettra d'amorcer sous peu un programme de formation en accueil et service à la clientèle.

LA GESTION DES INSTALLATIONS

La vice-présidence Construction et entretien est responsable de l'entretien des immeubles du Parc olympique et de tous ses systèmes et composantes. Elle gère également, au nom de la Régie, tous les projets de construction.

Les activités de construction se regroupent au sein de trois unités distinctes: les frais de réparations majeures, le parachèvement du Parc olympique (fonds de construction) et des travaux d'aménagement du fonds d'exploitation.

Au plan des réparations majeures, les principaux travaux effectués au cours de la dernière année furent: la réfection des membranes, la réparation de joints d'expansion et divers travaux de peinture. Ces travaux furent exécutés par le personnel de la Régie, lequel est régi par le décret de la construction, avec l'assistance occasionnelle d'entrepreneurs et de fournisseurs extérieurs.

Les activités de parachèvement du Parc olympique ont couvert dix-huit projets dont plusieurs avaient été entrepris au cours de l'année précédente. Ces projets sont relatifs à l'amélioration de la qualité de l'air dans le Stade, à la réduction du niveau de bruit, aux réparations structurales, à l'éclairage, à l'aménagement de nouveaux espaces locatifs ainsi qu'à la correction de déficiences aux écrans matriciels et vidéo couleur.

Les travaux d'aménagement et de construction ont concerné une quinzaine de projets principalement reliés à des exigences de code non rencontrées antérieurement tels que: travaux sur les systèmes d'alarme-incendie, les gicleurs, les compacteurs à déchets ainsi que des modifications structurales et architecturales.

LES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

L'analyse des états financiers révèle un déficit d'exploitation en baisse de 1,3 million $ passant de 9,3 millions $ à 8 millions $. Cette baisse est révélatrice du souci constant des gestionnaires de maintenir le cap sur la réduction du déficit. Les revenus ont légèrement augmenté d'un demi-million de dollars dans un contexte économique difficile où l'argent disponible pour les loisirs se fait rare. La réduction des charges, quant à elles, atteint 786 000 $, soit près de 2 %. À première vue, cette diminution peut paraître minime mais, l'examen des dépenses permettra au lecteur de constater que la marge de manoeuvre demeure mince si nous excluons l'amortissement, les frais financiers ainsi que les frais énergétiques qui, à eux seuls, atteignent plus de 14 millions $, soit le tiers du budget. La masse salariale a atteint 15,1 millions, soit 36 % des charges totales, en baisse de 300 000 $ en regard de l'exercice précédent. À ce chapitre, il est important de souligner que la Régie a réduit ses effectifs de 26 postes ou 10 % au cours des deux dernières années. Des réductions additionnelles sont à prévoir dans les mois à venir afin de rencontrer les objectifs de compressions budgétaires fixés par le Conseil du trésor. L'abolition des 26 postes mentionnés précédemment a été réalisée de manière graduelle dans le respect des employés concernés. Nous envisageons de procéder de la même manière pour les phases ultérieures de compressions.

Le déficit total a atteint 11 782 000 $ comparativement à 10 221 000 $. Cela découle de trois facteurs importants, le premier étant des radiations non récurrentes de provisions en 1994. Le deuxième est constitué des crédits de loyer concédés aux Expos en hausse de 577 000 $ comparativement à l'année dernière au cours de laquelle il n'y a eu que 52 parties de disputées suite à la grève dans le baseball majeur. Le dernier volet important est composé d'une charge de 611 000 $ pour le maintien de la toiture actuelle et le Comité aviseur. En effet, l'arrêt des travaux sur la nouvelle toiture a nécessité des analyses additionnelles non prévues au budget, pour une somme de 611 000 $. Il est cependant important de souligner que les économies réalisées suite au report de l'investissement prévu dans la nouvelle toiture en 1995 sont supérieures à ces coûts imprévus, l'économie nette réalisée, après absorption des coûts imprévus, atteint ainsi 500 000 $.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION 1994-1995

Activités	Evénements			Fréquentation				
	Jours d'activités publiques	Jours entrée/ sortie *	Total	Athlètes	Participation populaire	Organisateurs exposants	Spectateurs visiteurs	Total
Stade (jours)								
Activités sportives	72	15	87	7 200	0	36 000	1 309 618	1 352 818
Activités commerciales	82	62	144	0	0	136 802	866 766	1 003 568
	154	**77**	**231**	**7 200**	**0**	**172 802**	**2 176 384**	**2 356 386**
Centre sportif (heures)								
Activités sportives	10 090	0	0	6 917	216 615	0	2 200	225 732
Activités commerciales	2 498	0	0	0	0	21 717	45 448	67 165
	12 588	**0**	**0**	**6 917**	**216 615**	**21 717**	**47 648**	**292 897**
Aires extérieures (heures)	1 677	0	0	0	19 916	0	0	19 916
Services touristiques	0	0	0	0	0	0	436 712	436 712
Total				**14 117**	**236 531**	**194 519**	**2 660 744**	**3 105 911**
Stationnement	0	0	0	0	618 431	0	0	618 431

* Le nombre de jours occupés par la mise en place et le retrait d'une activité.

FONDS D'EXPLOITATION - PRODUITS PAR SITE

Exercice clos le 31 octobre 1995
(en milliers de dollars)

	Stade	Services touristiques	Centre sportif	Village olympique	Total
Installations sportives et tourisme					
Droits d'entrée	2 709*	1 755	776		5 240
Loyers	2 372	127	103		2 602
Publicité	1 904	2			1 906
Stationnements et vestiaires	2 929*	302			3 231
Souvenirs et restauration	72	501	6		579
Redevances des concessionnaires	1 924*	53			1 977
Appartements, espaces commerciaux et bureaux					
Loyers et stationnements	1 187	98	1	12 271	13 557
Recouvrement du coût de l'énergie fournie à des tiers	321*		2 743		3 064
Travaux et services fournis à des tiers	688	62	47	27	824
Autres produits	86				86
Total des produits	**14 192**	**2 900**	**3 676**	**12 298**	**33 066**

* Ces produits ont été affectés défavorablement par la grève des joueurs de baseball qui a résulté en l'annulation de 9 matches de baseball en 1995.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Ministre responsable de la
Régie des installations olympiques

Nous avons vérifié les bilans des fonds d'exploitation et de construction de la Régie des installations olympiques au 31 octobre 1995 et les états des résultats et déficit du fonds d'exploitation et des mouvements de la trésorerie des fonds d'exploitation et de construction de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables mentionnées à la note 3.

Raymond, Chabot, Martin, Paré

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, le 19 décembre 1995

FONDS D'EXPLOITATION

Résultats et déficit

de l'exercice terminé le 31 octobre 1995
(en milliers de dollars)

	1995	1994
	$	$
Produits		
Installations sportives et touristiques		
Droits d'entrée	5 240	4 889
Loyers	2 602	2 799
Publicité	1 906	1 090
Stationnements et vestiaires	3 231	3 326
Souvenirs et restauration	579	564
Redevances des concessionnaires	1 977	2 167
Appartements, locaux commerciaux et bureaux		
Loyers et stationnements	13 557	13 644
Recouvrement du coût de l'énergie fournie à des tiers	3 064	3 375
Travaux et services facturés à des tiers	824	618
Autres revenus	86	105
	33 066	32 577
Charges		
Traitements		
Employés réguliers	9 849	10 120
Employés occasionnels	2 563	2 610
Charges sociales	2 143	2 136
Cotisations au régime de retraite	558	564
Contrats de services	6 666	7 396
Matériaux et location d'équipement	1 829	1 839
Produits aux fins de revente	312	291
Frais d'énergie	6 574	7 060
Assurances, taxes et servitude	427	418
Honoraires professionnels	351	574
Commissions, cachets et droits	631	537
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à court terme	835	486
Intérêts sur la dette à long terme	1 340	1 380
Billets d'événements aux fins de revente	477	355
Papeterie, impression, télécommunications et messagerie	476	518
Publicité	1 000	1 071
Autres dépenses	582	845
Amortissement des immobilisations	5 395	5 002
Frais imputés au fonds de construction	(881)	(1 289)
	41 127	41 913
Déficit d'exploitation	**8 061**	**9 336**
Autres éléments		
Radiation de provisions à la suite du règlement de litiges	(21)	(1 669)
Crédits de loyer concédés aux Expos	3 131	2 554
Maintien de la toiture et comité aviseur	611	
	3 721	885
Déficit avant subvention gouvernementale	11 782	10 221
Subvention du gouvernement du Québec (note 4)	(11 000)	(10 221)
Déficit de l'exercice	**782**	—
Déficit au début	435	435
Déficit à la fin	1 217	435

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'EXPLOITATION

Mouvements de la trésorerie
de l'exercice terminé le 31 octobre 1995
(en milliers de dollars)

	1995	1994
	$	$
Exploitation		
Déficit	(782)	
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	5 395	5 002
Variations d'autres éléments d'actif et de passif	(3 096)	(1 101)
Provenance des liquidités	1 517	3 901
Financement		
Emprunts à long terme	10 000	
Remboursements d'emprunts à long terme	(3 571)	(3 550)
Provenance (utilisation) des liquidités	6 429	(3 550)
Investissement		
Immobilisations et utilisation des liquidités	(4 792)	(6 803)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	3 154	(6 452)
Trésorerie au début	(9 285)	(2 833)
Trésorerie à la fin	(6 131)	(9 285)

Situation de la trésorerie

Encaisse (découvert bancaire)	263	(17)
Emprunts bancaires	(6 394)	(9 268)
	(6 131)	(9 285)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS D'EXPLOITATION

Bilan

au 31 octobre 1995
(en milliers de dollars)

	1995	1994
	$	$
Actif		
Encaisse	263	
Encaisse en fidéicommis	675	638
Débiteurs	844	931
Solde de la subvention à recevoir	1 000	3 005
Avances au fonds de construction	29	50
Stock	857	833
Frais payés d'avance	99	181
Immobilisations (note 5)	32 254	32 857
Frais de financement reportés, au coût non amorti	303	120
	36 324	38 615
Passif		
Découvert bancaire		17
Emprunts bancaires	6 394	9 268
Comptes fournisseurs et engagements à payer	6 512	11 609
Dépôt	675	638
Revenus reportés	133	120
Dette à long terme (note 6)	23 827	17 398
	37 541	39 050
Déficit	**(1 217)**	**(435)**
	36 324	38 615

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil d'administration,

administrateur

administrateur

FONDS DE CONSTRUCTION
Mouvements de la trésorerie
de l'exercice terminé le 31 octobre 1995
(en milliers de dollars)

	1995	1994
	$	$
Financement		
Contributions reçues du Fonds spécial olympique et provenance des liquidités	9 056	16 318
Investissement		
Débours pour la construction	(7 309)	(24 819)
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	1 065	(884)
Utilisation des liquidités	(6 244)	(25 703)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 812	(9 385)
Trésorerie au début	(12 858)	(3 473)
Trésorerie à la fin	(10 046)	(12 858)
Situation de la trésorerie		
Encaisse	54	114
Emprunts bancaires	(10 100)	(12 972)
	(10 046)	(12 858)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE CONSTRUCTION
Bilan
au 31 octobre 1995
(en milliers de dollars)

	1995	1994
	$	$
Actif		
Coût de construction des installations (note 7)	1 418 149	1 415 090
Contributions reçues (note 8)	(1 093 332)	(1 084 276)
	324 817	330 814
Autres éléments d'actif		
Encaisse	54	114
Débiteurs	239	1 071
Frais à prendre en charge par le Fonds spécial olympique (note 9)	121 116	110 733
	121 409	111 918
	446 226	442 732
Passif		
Dette à long terme (note 6)	427 649	419 646
Emprunts bancaires	10 100	12 972
Comptes fournisseurs et engagements à payer	1 651	5 901
Dû au fonds d'exploitation	29	50
Intérêts courus	6 797	4 163
	446 226	442 732

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil d'administration,

administrateur

administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES
au 31 octobre 1995
(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - Statuts et nature des activités

La Régie des installations olympiques (la Régie) est une corporation mandataire du gouvernement du Québec constituée par une loi adoptée par le gouvernement du Québec, la Loi constituant la Régie des installations olympiques.

La Régie est propriétaire de certaines installations mobilières et immobilières prévues pour les Jeux de la XXIe Olympiade et du Village olympique et a été mandatée pour en parachever la construction et l'aménagement de même que pour les exploiter.

Les revenus de la Régie doivent être affectés d'abord à son exploitation et ensuite au remboursement des emprunts, avances ou autres obligations de la Régie pour l'aménagement des installations olympiques. Dès qu'auront été remboursés ces emprunts et avances et qu'auront été exécutées les obligations précitées, la propriété des installations olympiques reviendra à la Ville de Montréal.

2 - Organisme associé

Le Fonds spécial olympique a été constitué par la Loi constituant un fonds spécial olympique. Ce fonds a été créé en vue de percevoir du ministre du Revenu une partie de la taxe spéciale sur le tabac, le produit de la cession d'actifs immobiliers du fonds de construction de la Régie et, à l'époque, les recettes nettes de Loto-Canada destinées au Québec.

Ce fonds spécial, géré par le ministre des Finances du Québec, est affecté exclusivement au remboursement des emprunts de la Régie, au paiement des intérêts sur ces emprunts ainsi qu'aux coûts de parachèvement des installations olympiques.

3 - Règles comptables

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus ou selon certaines pratiques permises dans des organismes publics et parapublics, dont les principales sont énumérées ci-dessous.

Frais imputés du fonds d'exploitation au fonds de construction
La Régie impute au fonds de construction tous les frais administratifs, directs et indirects, relatifs au parachèvement des installations, à la construction du Biodôme et au règlement des dossiers préolympiques.

Impôts sur le revenu
Corporation mandataire du gouvernement du Québec, la Régie n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Impôts fonciers
La Régie n'est pas assujettie aux taxes foncières imposées par la Ville de Montréal.

Réclamations

La Régie ne comptabilise les réclamations contre des tiers qu'au moment de leur encaissement.

Les poursuites et les réclamations contre la Régie dont le dénouement est prévisible ont fait l'objet d'une provision.

Stock

Le stock est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Amortissements

Les immobilisations acquises aux fins de l'exploitation sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Poutres et toile	5 % et 20 %
Équipements	20 %
Revêtement synthétique	10 %
Aménagements locatifs et spécifiques	Durée du bail du locataire de la Régie pour les locaux et 20 %, 10 % ou 5 % pour les autres
Matériel roulant	10 % et 26,33 %
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	20 %

Les frais de financement reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes de cinq et six ans, jusqu'en juin 2000.

Engagements à payer

La Régie comptabilise le coût des biens dès l'émission de la commande d'achat.

Coût de construction des installations

À l'exclusion des terrains où sont érigées les installations olympiques, le coût comprend les coûts de construction, d'administration et de financement et tous les frais d'émission de la dette à long terme engagés depuis le début. Le coût de l'équipement divers et de l'outillage utilisés lors de la construction fait également partie du coût de construction des installations.

Cession de biens

Au moment de la cession de biens comptabilisés au fonds de construction, le coût de ces biens ainsi que les contributions correspondantes ne sont pas radiés des livres; toutefois, le produit de la cession est versé au Fonds spécial olympique en vertu de la loi régissant ce fonds. (Voir note 7 b)

Contributions reçues

La Régie a adopté la politique de ne pas amortir contre ses produits d'exploitation le coût de construction des installations du Parc et du Village olympiques, qui est réduit des contributions reçues.

Les contributions reçues incluent, en plus des contributions directes reçues d'organismes associés, les contributions reçues du Fonds spécial olympique pour le remboursement de la dette ainsi que les coûts de parachèvement non financés par des emprunts à long terme.

Les contributions reçues ne comprennent pas le coût des intérêts sur la dette à long terme et les emprunts à court terme ni tout débours additionnel pouvant résulter de la fluctuation du taux de change au moment du remboursement de dettes en devises étrangères qui sont prises en charge directement par le Fonds spécial olympique.

Conversion des devises

La dette à long terme du fonds de construction comprend des emprunts remboursables en dollars américains. Ces emprunts sont convertis en dollars canadiens au taux de change établi selon la convention d'échange de devises et de taux d'intérêt conclue le 31 octobre 1995 avec le Fonds consolidé de la province de Québec.

4 - Subvention du gouvernement du Québec

La subvention du gouvernement du Québec à titre d'assistance financière à la Régie pour combler le déficit est établie sur la base des prévisions budgétaires.

Les excédents de déficit par rapport à la subvention prévue pour les exercices 1993 et 1995 n'ont pas été comblés par une subvention supplémentaire. Conséquemment la Régie a dû procéder à un financement additionnel pour combler ces excédents.

5 - Immobilisations

	1995		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Poutres et toile	15 623	6 340	9 283
Équipements	14 989	11 393	3 596
Revêtement synthétique	1 814	1 059	755
Aménagements locatifs et spécifiques	27 622	14 981	12 641
Matériel roulant	1 639	1 221	418
Projets en cours	5 288		5 288
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 113	840	273
	68 088	**35 834**	**32 254**

	1994		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Poutres et toile	15 505	4 582	10 923
Équipements	14 364	10 163	4 201
Revêtement synthétique	1 813	878	935
Aménagements locatifs et spécifiques	25 008	13 261	11 747
Matériel roulant	1 593	1 036	557
Projets en cours	3 998		3 998
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	1 113	617	496
	63 394	**30 537**	**32 857**

6 - Dette à long terme

	1995	1994
	$	$
Fonds d'exploitation		
Billet émis au fonds de financement du ministère des Finances du Québec, 7,16 %, remboursable par versements annuels de 3 359 000 $, échéant en juin 1999	13 434	16 793
Billet émis au fonds de financement du ministère des Finances du Québec, 7,25 %, échéant en septembre 2000	10 000	
Obligations relatives aux biens loués, garanties par le gouvernement du Québec, à des taux d'intérêt variant de 8,91 % à 11,45 %, remboursables par versements mensuels, échéant à différentes dates jusqu'en 1998	393	605
	23 827	17 398

Les versements sur la dette à long terme du fonds d'exploitation au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives aux biens loués	Billet
	$	$
1996	245	3 359
1997	160	3 359
1998	24	3 358
1999		3 358
2000		10 000
Total des paiements minimums exigibles	429	
Intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	36	
	393	

	1995	1994
	$	$
Fonds de construction		
Billets émis au fonds de financement du ministère des Finances du Québec		
77 036 000 $US, 8,052 %, échéant le 1er décembre 2003 (a)	104 753	104 252
6 %, échéant le 1er avril 1999	90 100	90 100
15 051 000 $US, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 3 mois majoré de 0,17 %, échéant le 7 février 1997 (a)	20 467	20 369
61 000 000 $US, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 3 mois majoré de 0,25 %, échéant le 10 mars 1999 (a)	82 948	82 551
Taux d'intérêt variant de 5,04 % à 5,55 %		51 457
52 403 000 $US, 4,98 %		70 917
Portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 3 mois majoré de 0,39 %, échéant le 21 février 2002	42 383	
7,25 %, échéant le 1er septembre 2000	11 049	
6,228 %, échéant le 29 février 1996	65 000	
6,375 %, échéant le 2 novembre 1995 (b)	10 949	
	427 649	419 646

(a) La Régie a couvert le risque de change sur ses emprunts en devises étrangères par le biais d'une convention d'échange de devises et de taux d'intérêt conclue le 31 octobre 1995 avec le Fonds consolidé de la province de Québec.

(b) Subséquemment à la fin de l'exercice, la Régie a procédé au refinancement de ce billet à même le produit de l'émission de billets au montant de 11 039 000 $, au taux de 6,069 %. Le billet arrive à échéance le 21 décembre 1995.

Les versements sur la dette à long terme du fonds de construction au cours des prochains exercices s'élèvent à 75 949 000 $ en 1996, 20 467 000 $ en 1997, 173 048 000 $ en 1999, 11 049 000 $ en 2000 et 147 136 000 $ après 2001.

7 - Coût de construction des installations

	1995	1994
	$	$
Parc olympique		
Solde au début	1 163 837	1 140 862
Coûts de construction de l'exercice		
Nouvelle toiture (a)	(739)	15 489
Autres travaux	3 644	5 990
Frais de financement, de garantie et d'émission de la dette à long terme	154	1 496
Solde à la fin	1 166 896	1 163 837
Village olympique	101 883	101 883
Coûts des installations cédées à la Ville de Montréal (b)		
Vélodrome	82 804	82 804
Biodôme	50 406	50 406
Intérêts sur les emprunts à long terme capitalisés	16 160	16 160
	1 418 149	1 415 090

(a) À la suite de l'abandon des travaux relatifs à la nouvelle toiture, des engagements avaient été conservés afin de régler certaines réclamations. Les dossiers ayant été réglés, les engagements résiduels ont été radiés.

(b) Conformément au protocole d'entente avec la Ville de Montréal, la Régie lui a cédé, au cours de l'exercice précédent, la propriété du Biodôme et ce, sans contrepartie. Les coûts inhérents à cette propriété représentent 133 210 000 $, soit un montant de 82 804 000 $ relatif au Vélodrome et un montant de 50 406 000 $ relatif au Biodôme. (Voir note 3).

8 - Contributions reçues

	1995	1994
	$	$
Fonds spécial olympique	831 321	822 265
Comité organisateur des Jeux Olympiques	191 362	191 362
Ville de Montréal	70 649	70 649
	1 093 332	1 084 276

9 - Frais à prendre en charge par le Fonds spécial olympique

	1995	1994
	$	$
Intérêts payés lors du refinancement des emprunts	17 348	10 038
Intérêts courus sur les emprunts	6 797	4 163
Pertes de change reportées sur la dette à long terme en devises étrangères	96 971	96 532
	121 116	110 733

10 - Éventualités

Des poursuites et des réclamations ont été intentées par ou contre la Régie. Au 31 octobre 1995, les poursuites et les réclamations non réglées contre la Régie totalisent environ 6 700 000 $ (5 500 000 $ en 1994). Après analyse, une évaluation permet de croire que les provisions comptabilisées sont suffisantes pour l'ensemble des dossiers.

11 - Chiffres de l'exercice précédent

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE

États financiers
Au 31 octobre 1995

Avis au lecteur

Les états financiers du Fonds spécial olympique pour l'exercice terminé le 31 octobre 1995 ont été préparés par les officiers du ministère des Finances du Québec, responsable de la gestion du fonds, et n'ont fait l'objet d'aucune vérification. Cependant, les états financiers de ce fonds sont vérifiés annuellement au 31 mars par le Vérificateur général du Québec.

Raymond, Chabot, Martin, Paré

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ
Société en nom collectif
Comptables agréés

Montréal, le 19 décembre 1995

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
Évolution du fonds
de l'exercice terminé le 31 octobre 1995
(non vérifié - voir avis au lecteur)
(en milliers de dollars)

	1995	1994
	$	$
Provenance des fonds		
Taxe spéciale sur le tabac (note 1)	28 556	33 867
Produit d'emprunts bancaires du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	207 662	57 213
Intérêts sur les placements temporaires et dépôts bancaires	37	89
Produit d'emprunts à long terme	97	1 693
	236 352	92 862
Utilisation des fonds		
Remboursement de capital sur les emprunts bancaires du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	210 534	47 937
Intérêts sur la dette à long terme du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	18 510	20 128
Intérêts sur les emprunts bancaires du fonds de construction de la Régie des installations olympiques	1 070	457
Construction des installations olympiques	6 217	25 895
Construction du Biodôme	64	1 392
	236 395	95 809
Diminution des fonds	**(43)**	**(2 947)**
Solde du fonds au début	47	2 994
Solde du fonds à la fin	4	47

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
Actif et passif
au 31 octobre 1995
(non vérifié - voir avis au lecteur)
(en milliers de dollars)

	1995	1994
	$	$
Encaisse	4	41
Autres		6
Solde du fonds	4	47

FONDS SPÉCIAL OLYMPIQUE
Notes complémentaires
au 31 octobre 1995
(non vérifié - voir avis au lecteur)
(Les montants dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

1 - Taxe spéciale sur le tabac

Au 31 octobre 1995, le Fonds spécial olympique ne comptabilise pas aux revenus la partie (16,556 %) de la taxe sur le tabac perçue ou à percevoir en novembre 1995 par le ministère du Revenu de ses agents et mandataires pour le mois d'octobre 1995. Cette pratique comptable est la même que celle appliquée au cours de l'exercice financier précédent.

2 - Contributions versées à la Régie des installations olympiques

Les contributions versées au fonds de construction de la Régie des installations olympiques au cours des exercices 1995 et 1994 s'élèvent respectivement à 9 056 000 $ et 16 318 000 $ et se détaillent comme suit:

	1995	1994
	$	$
Variation des emprunts bancaires	2 872	(9 276)
Construction des installations olympiques et du Biodôme	6 281	27 287
Produit d'emprunts à long terme	(97)	(1 693)
	9 056	16 318

LE COÛT DE LA VOCATION SOCIALE DE LA RÉGIE
(exercice terminé le 31 octobre 1995)

	Résultats 1994-1995 $	Budget 1995-1996 $
Contributions - Centre sportif		
Location de bassins	(116 728)	(92 812)
Bain libre	(34 375)	20 735
Cours	(66 575)	(38 998)
Journées sportives	(31 354)	19 243
Conditionnement physique	(129 897)	(54 096)
Coupe Esso du Québec	(4 310)	(1 302)
Invitation Bout de chou	(4 321)	(2 978)
Invitation du Parc olympique	(5 679)	(2 357)
Camp de jour	(7 104)	4 031
Locations diverses - Aires extérieures	23 832	28 785
Plongée sous-marine	3 822	3 419
Coupe Esso	(5 000)	(5 000)
Massothérapie	479	0
Rencontre des maîtres	(3 169)	(1 198)
Gestion du Centre sportif et des aires extérieures	(1 028 328)	(983 201)
Marketing	(43 137)	(42 500)
Services techniques (comprenant les frais de réparations majeures)	(555 605)	(167 747)
Sécurité	(185 592)	(203 382)
Fête du drapeau	(4 602)	(1 597)
Sous-total	**(2 197 643)**	**(1 520 955)**
Autres contributions		
Dîner bénéfice - Charles Bruneau	1 730	0
Fête de la Saint-Jean	(24 461)	(4 000)
Dîner Générations	(2 041)	(2 552)
Opération Nez Rouge	(3 022)	(4 935)
Regroupement Loisir Québec	(200 868)	(200 868)
Loyers subventionnés au Village olympique (part de la Régie seulement)	(59 111)	(60 000)
Crédits accordés aux associations de villageois	(8 601)	(8 601)
Direction des Affaires publiques et corporatives	(52 850)	(9 150)
Sous-total	**(2 546 867)**	**(1 811 061)**
Financement des opérations	(84 300)	(60 400)
Coût de la contribution de la Régie	**(2 631 167)**	**(1 871 461)**

( ) Déficit de l'activité ou contribution de la Régie (en dollars).
Non vérifié.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MEMBRES DE LA DIRECTION AU 31 OCTOBRE 1995

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benoit Michel
Président par intérim
du conseil d'administration
Président-directeur général
Hydro-Québec

Adrien Berthiaume
Courtier d'Assurance Agréé
Marketing Berthiaume,
Bellini, Smith, inc.

Jean-Marc Chouinard
Directeur de projets
Groupe DBSF

André D. Godbout
Premier vice-président exécutif
Lévesque Beaubien Geoffrion inc.

Michèle Poirier
Présidente
Poirier & Associés inc.

Alain Riendeau
Vice-président adjoint, Ventes
et service (Grandes entreprises)
Bell Canada

Administrateurs ayant quitté le conseil au cours de l'année :
Pierre Bibeau
André Grou
Alain Guilbert
Laurent Hamel
Claude F. Lefebvre
Louise Léonard

MEMBRES DE LA DIRECTION

Jean-Pierre Payette
Trésorier et vice-président
Administration
Directeur général par intérim

André Lafrenière
Secrétaire et chef du Contentieux

Michel Brissette
Vice-président Construction
et entretien

Daniel Legros
Vice-président Opérations

Yves Lefebvre
Vice-président Marketing
communications et ventes

LE PERSONNEL DE LA RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES AU 31 OCTOBRE 1995

Aird Michel
André Jean-Guy
Asselin Ginette
Aubut Laurier
Auger Denis
Babin Marc
Beaudry Thérèse
Beaupré Maurice
Bégin Annie
Belley Olivar
Belouin Silvie-June
Bergeron Gérard
Bergeron Rodrigue
Bergevin Daniel
Bernard Monique
Blain Guy
Blais Danielle
Blondin Normand
Blouin Christiane
Bonneville Jean
Borsatto Rénaldo
Boucher Benoît
Boucher Dany
Boucher Richard
Boutin Louise
Boyd Louise
Boyer André
Boyer-Ruiz Denise
Braen Jocelyne
Branchaud Gilles
Brazeau Jacqueline
Brien Nicole
Brissette Michel
Brisson Gérard
Brouillard Pierre
Cabana Benoît
Careau Sonia
Carey Roland
Caron Laurent
Carrier Conrad
Carrier Jean-Guy
Carrier Luc
Carrier Stéphan
Carrier Yvon
Cartier Claude
Casavant Luc
Casavant Normand
Castonguay Christian
Chagnon Marie-Claude
Champagne Martin
Charette André
Chassé Michel
Chevalier Françoise
Chevrier François-G.
Chevrier Louise
Claing Jean-Claude
Clavet Gérard
Cleary Carl
Cliche Johanne
Cohen Lydie
Coll Laurence
Côté Caroline
Côté Jean-Louis
Côté Lyne
Coulombe Marc
Courcy André
Couture Jacques
Cyr RéJean
Dagenais Réal
Daigneault Nancy
Danis Marcel
Daviault Réal
David Michel
Davit Serge
De-Noncourt Jean
Delorme Daniel
Delorme Éliane
Demers Noël
Demeter Rosalie
Demeules Éric
Denommé Ginette
De Repentigny Jean
Déri Yvonne
Deroski Pierre
Deschamps Marie-Lyse
Deschesnes Francine
Desgroseillers Jean-Pierre
Deshaies Richard
Desjardins Réal
Deslandes Denis
De Souza Anita
Despatis Lorraine
Desroches Louise
Destenay André-Georges
Destenay Marie-France
Déziel Monique
Dodier Jean-Marie
Dubé Denis
Dubé-Lamarche Denise
Dubuc Guy
Duchesneau Mendoza
Duguay Lucie
Dumont Gérald
Dupont Francine-II
Dupont Francine
Dupuis Daniel
Dupuis Gaston
Durand René
Dutka Phyllis
Falardeau Jean-Pierre
Fallu Yvan
Faubert Yves
Faucher Robert
Filion Claude
Filion Maurice
Forget Robert
Fortin Claude
Fraser Florian
Gagné Denis
Gagné Gordon
Gagné Mario
Gagnon Claude
Gagnon Jean-Guy
Gagnon Lucien
Gagnon Martyne
Gareau Jean-Denis
Gascon André
Gauthier Isabelle
Gauthier Yves
Gauvin Pierre
Gélinas Claude
Gélinas Georges
Gingras Nica
Gingras Sylvain
Girard André
Girard Guy
Girard Isabelle
Gladu Jean-François
Goyette Richard
Gratton Nicole
Grenier Bernard
Groleau Gabriel
Guénette Jean-Marie
Guénette Louis
Guernon Gilles
Guilbault Marc
Guilbeault Marcel
Guimont-Meilleur Ginette
Hamdi Abdel
Hamilton Sean
Hébert Claudette
Hétu Hélène
Houmad Marie-Christine
Hughes Léonard
Isabel Ghislain
Jean Carl
Jodoin Roger
Joseph Réal
Juneau Diane
L'Archevêque Raynald
Labrecque Christine
Lacasse Pierre
Lacombe Marcel
Lacombe Robert
Lacoste Claude
Lafond Jocelyn
Lafrance Stéphane
Lafrenière André
Lafrenière Vincent
Lalanne Robert
Lalonde Robert
Lalumière Denis
Lamarre Denis
Langlois Diane
Langlois Marc-André
Lantin Yvon
Lapointe Alain
Larochelle Yvon
Larocque Rodrigue
Larose Suzie
Latreille Lucien
Lavallée Raymond
Lavigne Pierre
Lavoie Lucie
Lebeau Clément
Leblanc Denis
Leblanc Roméo
Ledoux Julien
Lefebvre Daniel
Lefebvre Denis
Lefebvre Yves
Legros Daniel
Lemay Bertrand
Lemieux Éric
Lemieux Nathalie
Lepicek Michèle
Lépine Christian
Lépine Monique
Lepine Robert
Leriche Camille
Letalnet Patrick
Lévesque Carole
Lord Patrick
Lovrity Gabor
Maheu Serge
Malaison Denis
Marchand Micheline
Marin Eddy
Marinoza Régis
Marot Ghyslain
Marotte Lucille
Martel Claude
Martel Lyne
Martin Frédéric
Martin Yvon
Masse Jean-Guy
Massé Jean-Robert
Mathieu Jocelyne
Maurice Normand
Meilleur Bruce
Michaud André
Michon Gilles
Miron Danielle
Miron Denis
Morin Joël
Morin Raymond
Morissette Jacques
Morissette Nancy
Morissette Roger
Morissette Sébastien
Murphy Kathleen
Nadeau Guimond
Normandin Michel
Ouellet André
Ouellet Patrick
Ouellet Serge
Pane Jacques-Louis
Papaioannou Spilios
Paquin Marc
Paquin Thérèse
Paradis Jean
Payette Jean-Pierre
Pelletier André
Péloquin Denise
Perras Francine
Perron Stéphane
Perron Wilfrid
Philippe André
Picard Raymond
Picotte Jean-Pierre
Pion Cécile
Placentino Piero
Pleau Carole
Plouffe Isabelle
Pravato Enrico
Prévost-Alarie Madeleine
Proulx Claude
Proulx Francine
Provias Costa
Quesnel Roméo
Raymond François
Rebelo Maria
Resche Adalbert
Ribeiro Antonio
Richard Yvon
Riverin Pierre
Rocheleau Marc-André
Rouger Philippe
Roy Alain
Roy Claude
Roy Lysane
Roy Marcel
Sabourin André
Sabourin Guylaine
Sanders Maurice
Savard Frances
Serrano Jean
Simard Léopold
Simard Maurice
St-Cyr Michel
St-Louis Michel
St-Sauveur Guy
Straub Frank
Tamaro Henri
Tétreault Martine
Théorêt Jerry
Thibault Michel
Thibodeau Lisette
Thomas Jean-Paul
Tremblay Berthier
Tremblay Brigitte
Tremblay Clermont
Tremblay Michel
Tremblay Paul
Tremblay Yvon
Trudel Stanley
Vachon Danyele
Vaillancourt Serge
Vandal Jean-Marc
Varin Jacques
Vervais France
Viau Donald
Vincent Pierre
Volikas Michel
Zhang Zhenxi

Note:
La Régie des installations olympiques peut compter sur approximativement 870 employés occasionnels.